AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley,

Avis public est donnée par le soussigné, directeur général de ladite Municipalité :

Que le rapport financier consolidé pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 sera déposé au conseil lors de la séance d'ajournement qui aura lieu le 19 mai 2020 ;

Que le maire présentera aux citoyens, lors d'une séance ultérieure, les faits saillants du rapport financier à partir d'un enregistrement vidéo ;

Que la date de diffusion et les modalités de la présentation seront données dans un prochain avis public

Le directeur général rappel à la population que les séances du conseil sont actuellement tenues à huis clos pour la période de la pandémie et que personne n'est admis à celles-ci (*arrêté 2020-004 du 15 mars 2020 émis par le ministère de la Santé et des Services sociaux).*

Donné à Saint-Honoré-de-Shenley, ce 6 mai 2020.

Serge Vallée

Serge Vallée
Directeur général et secrétaire-trésorier

****

Je, soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant les copies, aux endroits désignés par le Conseil.

Affiché du _____ 2020

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce _____ 2020

_____
Serge Vallée
Directeur général et secrétaire-trésorier